

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 janvier 2023

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CF123

présenté par  
Mme Anthoine

-----

### ARTICLE 7

À l'alinéa 7, substituer à la date :

« 30 août »,

la date :

« 31 août ».

Au septième alinéa, les mots « 30 août » sont remplacés par les mots « 31 août ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Gouvernement a fait une erreur dans la rédaction de son projet de loi.

Il a oublié tous nos concitoyens nés le 31 août 1961.

Il importe effectivement de rappeler au Gouvernement que depuis l'empereur romain Auguste, le mois d'août compte 31 jours.

Il convient de revenir sur cet oubli et de combler un vide juridique potentiel.

Tel est l'objet de cet amendement.